



Adresse divulguée

Par Celia23

Bonjour,

Nous avons reçu, un document listant les différents créancier potentiel pour payer la maison de retraite de la grand mère de mon mari.

La tutelle à donc indique notre adresse à tous les membres de la famille à qui nous ne parlons plus depuis plusieurs années sans notre consentement.

Nous comprenons que l'adresse doit être indiqué au tribunal mais nous ne voulons pas à la famille.

Y a t il un recours possible ?

Je vous remercie d'avance pour la réponse apporter.

Par kang74

Bonjour

C'est normal, dans toute procédure juridique, on doit bien indiquer l'identité et les adresses des parties .

Et tous les créanciers potentiels sont les parties dans ce qui est le calcul de l'obligation alimentaire dans le cadre d'une requete .

Par Celia23

Je comprend je vous remercie pour votre réponse